

Conseil Syndical du 3 juin 2025

Ordre du jour dans la convocation en annexe.

Présents : Claude LANCRENON, Sébastien FOURAGE, Françoise ABSOLU, Guy TOUCHARD, Michel THOMAS, Bernard LELEU, Patrick VALLEE, Michel KLINGEMANN, Denis FOURNIER, Jean Claude BENNERY, Gérard DENIS, Olivier NIOCHE.

Absents excusés : Philippe BALIN (pouvoir à Bernard LELEU), Fernand GOURLOT (pouvoir à Gérard DENIS), Raphaël RAMETTE (pouvoir à Claude LANCRENON), Stéphanie RAMETTE (pouvoir à Claude LANCRENON), Jean Paul IMBAULT (pouvoir à Claude LANCRENON), Jérôme RICOU, Michel LECLERCQ.

Participants à titre consultatif : Sylvain PINAULT, Hugo Lepetit

Claude LANCRENON en tant que président ouvre la séance à 18h30.

Approbation du compte rendu du conseil syndical du 11 mars 2025

Le compte rendu est approuvé par l'ensemble des présents et des représentés.

Retour sur l'assemblée générale

D'une manière générale les retours de l'assemblée générale sont bons. Seuls quelques riverains du bassin de St Santin se sont manifestés en souhaitant transmettre des demandes pour leur bassin. A ce jour leurs doléances n'ont pas été reçues.

Changement du logo de l'ASRL

Hugo LEPETIT présente les deux propositions faites de changement de logo (en annexe). Patrick VALLEE s'est chargé de faire les ébauches.

Après avoir échangé le conseil syndical choisi la deuxième proposition sans le reflet (en tête de page).

Recrutement d'un agent en CDD

Comme l'année dernière, un agent supplémentaire sera recruté cet été sur la base du SMIC pour faire la jonction entre les vacances des deux agents permanents pour assurer un travail en toute sécurité. Le contrat serait d'une durée de 6 semaines du 18 août au 26 septembre. L'annonce a déjà été publiée.

Non-valeurs 2025

Hugo LEPETIT présente le tableau des non valeurs 2025 soumis par la trésorerie pour un montant total de 5.65€ (en annexe).

Les non valeurs 2025 sont acceptées à l'ensemble des présents et représentés.

Travaux de curage à la confluence du Dhuy

Une réunion a eu lieu en avril avec la présence de la ville d'Olivet, la DDT, le bureau d'étude et l'ASRL. Monsieur Barbier, propriétaire du Tertre, n'a pas été invité à cette réunion. Le programme des travaux n'a pas été changé. La période la plus propice est toujours cet été avec un démarrage par la banquette. Les niveaux naturellement bas permettront de réaliser les travaux dans de bonnes conditions. Une réflexion sur le curage doit être menée si jamais les travaux ne sont pas commencés cet été.

Pollutions du bras du Couasnon et du centre Barrata

Plusieurs pollutions ont eu lieu dernièrement. A plusieurs reprises le Couasnon a été victime de déversements nauséabonds via le réseau d'eaux pluviales. Ce problème qui semblait avoir disparu en 2024 est de nouveau présent. Un courrier a été adressé aux différents services compétents afin de trouver une solution.

Une autre pollution a eu lieu depuis le centre Baratta, le jeudi 22 mai une épaisse mousse blanche s'est formée à la sortie de l'exutoire d'eau pluviale. La pollution, sans impact sur le milieu d'après les pompiers, s'est étalée sur plusieurs jours. Une plainte contre X est en cours de dépôt car l'origine de cette mousse est difficile à déterminer.

Questions diverses :

- Passage du jury 4 fleurs sur Olivet pour le maintien de sa note. Fernand GOURLOT propose à cette occasion de faire un point sur les ripisylves de la rivière et leur entretien.

- Utilisation du Ratodo sur le bassin des Tacreniers, il doit être transféré sur le bassin de St Santin d'ici la fin du mois.

- Plusieurs vol de bateaux ont été commis depuis le début d'année à l'amont de la rivière. Plusieurs riverains se plaignent aussi d'avoir vu des gens « trainer » pour faire des repérages de cambriolage. Un courrier à la mairie d'Olivet va être envoyé pour alerter sur ces problèmes de sécurité.

- Dans le dernier magazine de la ville d'Olivet, un projet de passerelle enjambant le Loiret entre le sentier des près et le parc du Poutyl est présenté. Michel LECLERCQ assure qu'il s'agit d'une demande de nombreux olivetains du quartier du val mais qu'il n'y a pas de projet concret derrière.

- Les prochains conseils syndicaux auront lieu les mardi 9 septembre, 14 octobre et 25 novembre.

Claude LANCRENON clôture le conseil à 20h00.

Le président de séance
Claude LANCRENON

Le secrétaire de séance
Hugo LEPETIT



Secrétariat :
336 allée Sainte Croix
45160 OLIVET

☎ 06 11 38 28 81
contact@asrl.fr
www.asrl.fr

Le 20/05/2025

Mesdames et Messieurs les syndics

CONVOCAATION REUNION du CONSEIL SYNDICAL

Mesdames, Messieurs, Syndics de l'ASRL,

J'ai l'honneur de vous prier d'assister au conseil syndical de l'ASRL qui se tiendra

**Au Secrétariat de l'ASRL,
336 allée Sainte Croix à Olivet.
Le mardi 3 juin 2025 à 18 : 30**

En cas d'empêchement, merci de retourner au secrétariat le pouvoir ci-joint, au bénéfice du Syndic de votre choix.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments dévoués.

ORDRE DU JOUR

- **Approbation du compte rendu du conseil syndical du 11 mars 2025**
- **Changement du logo de l'ASRL**
- **Recrutement d'un CDD**
- **Point financier (Non-valeurs 2025)**
- **Travaux de curage à la confluence du Dhuy**
- **Retours suite à l'assemblée générale**
- **Questions diverses**

Le président,
Claude LANCRENON



Liste des non valeurs 2025

Nature Juridique	Exercice pièce	Référence de la pièce	Nom du redevable	Objet pièce	Montant PEC	Montant restant à recouvrer	Motif de la présentation
Particulier	2020	T-28	DANGER Janine	69-asrl	3,5	3,5	RAR inférieur seuil poursuite
Particulier	2017	R-2-250	LEGOUX Jean Louis	RI1-REDEVANCE RIVERAIN	92,16	0,06	RAR inférieur seuil poursuite
Particulier	2018	R-2-208	HEQUET Pierre	RI1-REDEVANCE RIVERAIN	97,68	0,02	RAR inférieur seuil poursuite
Particulier	2022	R-1-342	ROBROLLE Marcel Et Mo	RI-REDEVANCE RIVERAIN	98,79	0,03	RAR inférieur seuil poursuite
Inconnue	2017	R-2-345	RICHARD ETIENNE .	RI1-REDEVANCE RIVERAIN	102,72	0,72	RAR inférieur seuil poursuite
Particulier	2022	R-1-231	LE CAER NEE MARZARI M	RI-REDEVANCE RIVERAIN	111,01	1	RAR inférieur seuil poursuite
Particulier	2019	R-2-255	LIGER Dominique Et Fr	RI1-REDEVANCE RIVERAIN	117,45	0,2	RAR inférieur seuil poursuite
Particulier	2024	T-284	MOUSSY ET ROUSSEAUD Y	69-asrl	122,01	0,01	RAR inférieur seuil poursuite
	2024	T-321	PRAZUCK THIERRY	69-asrl	130,09	0,09	RAR inférieur seuil poursuite
Inconnue	2017	R-2-112	CYTHERE .	RI1-REDEVANCE RIVERAIN	1231,18	0,02	RAR inférieur seuil poursuite
TOTAL						5,65	